

Extrait des délibérations

au Conseil départemental

N° CD-2023-5-8-2

Séance du lundi 18 décembre 2023

BUDGET PRIMITIF 2024 POLITIQUE DE L'ADMINISTRATION GENERALE

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, CLAUSS Robin, DA SILVA ADRIANO Valérie, DELATTRE Cécile, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KOBRYN Florian, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SITZENSTUHL Charles, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien

EXCUSES AVEC PROCURATION :

BUFFA Jean-Claude donne procuration à ESCHLIMANN Michèle
COUCHOT Alain donne procuration à HOULNE Monique
DEBES Vincent donne procuration à DELATTRE Cécile
DIETRICH Martine donne procuration à HEMEDINGER Yves
DREYFUS Elisabeth donne procuration à SUBLON Yves
FUCHS Bruno donne procuration à JENN Fatima
HAGENBACH Vincent donne procuration à JANDER Nicolas
HOERLE Jean-Louis donne procuration à DILIGENT Danielle
KALTENBACH-ERNST Nathalie donne procuration à ZAEGEL Sébastien
KLINKERT Brigitte donne procuration à REYMANN Anne
KOCHERT Stéphanie donne procuration à HEINTZ Paul
LORENTZ Michel donne procuration à ISSELE Christelle
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie donne procuration à VOGT Victor
MUNCK Marc donne procuration à BOHN Patricia
OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise
RAPP Catherine donne procuration à BELTZUNG Maxime
SCHILDKNECHT Jean-Luc donne procuration à MILLION Lara
SENE Marc donne procuration à DA SILVA ADRIANO Valérie

STRAUMANN Eric donne procuration à KAMMERER Joseph
VETTER Jean-Philippe donne procuration à KRIEGER Laurent
VOGT Pierre donne procuration à VALLAT Marie-France
ZELLER Fabienne donne procuration à DREXLER Sabine
ZELLER Thomas donne procuration à SCHMIDIGER Pascale

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis de la Commission Efficacité et sobriété financière du 7 décembre 2023,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- inscrit, au titre du budget primitif de la politique « Administration Générale », les crédits et paiement et autorisations de programme suivants :

Politique affaires juridiques :

- en dépenses en fonctionnement : un crédit de paiement de 350 000 €.
- en recettes en fonctionnement : un crédit de paiement de 50 000 €.

Politique Achats et Commande Publique :

- en dépenses de fonctionnement : 409 339 €
- en recettes de fonctionnement : 126 848 €.
- en dépenses d'investissement : 7 400 €

Politique Direction de l'Immobilier et des Moyens Généraux :

- pour l'immobilier des collèges :
 - en dépenses de fonctionnement : 4 675 000 € de CP ;
 - en dépenses d'investissement : 73 752 289 € de CP
 - en recettes d'investissement : 15 320 840,30 € de CP et un total d'autorisation de programme de 2 626 000 €,
- pour l'immobilier des autres bâtiments:
 - en dépenses de fonctionnement : 11 362 000 € de CP ;
 - en recettes de fonctionnement : 8 500 €,
 - en dépenses d'investissement : 22 552 605 € de CP et un total d'autorisation de programme de 90 000 €,
 - en recettes d'investissement : 1 868 220,86 € de CP
- pour les moyens généraux:
 - en dépenses de fonctionnement : 5 664 000 € de CP,
 - en recettes de fonctionnement : 60 500 € de CP,
 - en dépenses d'investissement : 545 000 € de CP ;

Politique Direction des Systèmes d'information et numériques :

- en dépenses de fonctionnement : 5 802 700,00 €
- en dépenses d'investissement : 8 557 000 € de dépenses
- en recettes d'investissement : 200 000 € et une autorisation de programme de 200 000 €

Politique Direction Appui et Pilotage :

- en dépenses de fonctionnement : 6 646 022 €
- en recettes de fonctionnement : 3 171 572 €
- en dépenses d'investissement : 3 406 000 € (
- en recettes d'investissement : 2 840 000 €

Politique Direction générale des services :

- en dépenses de fonctionnement : 122 000 €

Politique Direction des Services de l'Assemblée :

- en dépenses de fonctionnement : 545 000 €

Politique Cabinet

- en dépenses de fonctionnement : 6 306 423,19 €,

Politique Communication

- En dépenses de fonctionnement : 2 449 500 €
- En dépenses d'investissement : 106 391,25 € et une autorisation de programme de 100 000 €
- En recettes de fonctionnement : 1 900 €

- Décide que les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires figurant en annexe 2.

Adopté à l'unanimité

0 voix contre

4 abstentions

M. FREMONT Damien, M. KOBRYN Florian, Mme LARONZE Fleur, Mme QUINTALLET
Ludivine

0 non-participation au vote